PREMIERS PAS À PARIS 2012-2013

Aux « anciens » et à leur initiative.
Sans eux, les « Premiers Pas à Paris » n'existeraient pas

Bienvenue à Paris !

Vous avez réussi votre passage à Paris, et maintenant les ennuis commencent … Ce petit guide a été rédigé en espérant vous aider à travers quelques conseils utiles.

COMMENT TROUVER UN LOGEMENT 1
OUVRIR UN COMPTE, CHÈQUES ET TRANSFERT D'ARGENT 6
TRANSPORTS 7
AIDE PERSONNALISEE AU LOGEMENT (APL) 9
INSCRIPTION À PARIS I PANTHÉON-SORBONNE 9
INSCRIPTION AUX BIBLIOTHÈQUES 10
ACTIVITÉS CULTURELLES, UNIVERSITAIRES ET BONIFICATION 11
ALLEMAND MALADE À PARIS 12
FAIRE DES ÉCONOMIES 12
LOISIRS 14
INFORMATIONS SUR LA MAÎTRISE FRANCO-ALLEMANDE (MFA) 17
NOS ADRESSES 17

COMMENT TROUVER UN LOGEMENT

Il est fortement conseillé de chercher un appartement **avec un contrat de bail**, sinon, vous n'aurez pas droit à l'allocation de logement et vous risquez d'avoir des problèmes avec toutes les autorités administratives et privées. Il est parfaitement possible de trouver quelque chose **en ne commençant à chercher qu'en été, mais il est conseillé d'éviter le mois de septembre**. La plupart des offres concernent de toute façon des baux à partir du mois suivant.

A titre de rappel : Les cours des deux années auront lieu dans le 5ème arrondissement aussi bien au **Panthéon** et à la **Sorbonne** (Place du Panthéon et Place de la Sorbonne - Métros Place Monge, Cluny La Sorbonne, Maubert Mutualité, Cardinal Lemoine / RER Luxembourg) que dans le 13ème arrondissement au **Centre René Cassin** (Rue Saint Hyppolite - Métros Glacière ou Gobelins). Les correspondances exactes des Métros, voire des lignes de BUS sont à consulter sur le site www.ratp.fr.

Puisque beaucoup de propriétaires appellent les intéressés, essayez d'être joignables par téléphone sur Paris. De plus, il est préférable d'appeler directement, envoyer des courriels est souvent décevant. Pensez donc à prendre une carte prépayée ou un abonnement téléphonique rapidement

(nombre d'étudiants ont opté pour LEBARA, qui propose des cartes prépayées semblables à ce que propose ORTEL en Allemagne ; cela permet de disposer rapidement d'une ligne sans s'engager par la signature d'un contrat).

Il est vivement recommandé d'avoir un **compte bancaire français** avant de rencontrer le bailleur (surtout si c'est un agent immobilier). A cet effet, nous vous signalons que **la JPC est partenaire de la Société Générale** située au 27, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. La banque est également ouverte le samedi. En expliquant que vous êtes étudiant membre de la JPC et du Programme Franco-Allemand, vous bénéficierez de tarifs préférentiels pour l'ouverture d'un compte (cf. brochure qui vous sera envoyée sur demande et que vous trouverez sur le site http://www.juristespariscologne.fr/).

Il vous faudra :

- une attestation d'études du « Magisterbüro » français (« Bureau 213 » de la Faculté de Droit située 12, place du Panthéon, 75005 Paris,) servant entre autres à retirer des annonces au CROUS
- une photocopie de votre carte d'identité
- un cautionnement (une caution française si possible, les cautions étrangères sont souvent refusées)
- votre acte de naissance international (*internationale* Geburtsurkunde)

Quelques fois, on vous demandera aussi les papiers suivants, dont il est toujours bon d'avoir une copie sous la main : CV, fiches de paie/salaire des trois derniers mois de vos parents/caution(s), avis d'imposition de vos parents/caution(s).

Un dernier conseil : faites plus d'une photocopie de chaque document. Dès que vous trouvez un appartement qui vous plaît, on vous demandera votre « dossier », c'est à dire tous ces documents !

Attention : « charges comprises » ou « c.c. » n'a pas la même signification que « inkl. Nebenkosten » en Allemagne : vous aurez toujours le gaz et l'électricité à payer en plus, ce qui peut revenir à une somme importante si vous avez un chauffage électrique. Préférez le gaz !

Le jeudi matin paraît l'hebdomadaire « De Particulier A Particulier » (PAP), disponible dans tous les kiosques et coûtant dans les EUR 3,00. Il est aussi gratuitement disponible sur le site internet www.pap.fr .

Il y a également le magazine FUSAC. « France USA Contacts » est un magazine de petites annonces destiné aux communautés internationales anglophones de Paris et sa région. On trouve de tout dans le FUSAC : les emplois pour gens bilingues anglais, cours d'anglais, cours de français, appartements à louer ou à partager, articles ou voitures d'occasion, les emplois au pair, musique, danse, théâtre, demandes d'emplois, rencontres et d'autres encore ...

Bien sûr, vous pouvez aussi aller voir dans les agences immobilières. Leurs frais sont moins élevés qu'en Allemagne puisqu'ils sont obligatoirement partagés entre le locataire et le propriétaire (vous paierez environ un mois de loyer hors charges). Il est conseillé de se déplacer en agence et de ne pas traiter exclusivement au téléphone. Vous en trouverez les adresses dans les pages jaunes (www.pagesjaunes.fr) ou Google (www.google.fr).
Attention : Certaines agences vous assureront parfois leur droit d'exclusivité sur les appartements … ce qui n'est que très rarement le cas.

Equivalent au « Kölner Studentenwerk », le CROUS (www.crous-paris.fr et logement@crous-paris.fr) est situé 39, avenue Georges Bernanos (RER Port Royal). Tél. : 01 40 51 36 00 / Fax : 01 40 51 36 99.
Au premier étage vous trouverez le point logement avec beaucoup d'annonces à propos de chambres ou de studios, moins pour les appartements (mais on peut y trouver un appartement quand même !). Pour avoir les coordonnées du bailleur, il faut apporter l'attestation du Magisterbüro (cf. *supra* paragraphe 1. *Documents à Produire*). Les annonces peuvent être consultées tout le temps, mais les informations sur les bailleurs ne sont données que de 13 à 17 heures ! Il est recommandé de venir un quart d'heure avant pour remplir les 4 fiches de demandes de renseignements auxquelles on a droit par jour, comme ça, vous serez parmi les premiers à obtenir les informations à 13 heures.
Au rez-de-chaussée, comme dans les halls des différentes facultés, consultez les tableaux noirs - cependant, ces offres-là ne concernent souvent que des chambres sans contrat.

Voilà les adresses les plus recommandées (ce n'est pas plus mal de les consulter avant de partir à Paris, et de fixer des rendez-vous en avance) :

- www.pap.fr

Le grand avantage de ce site est que les annonces qui paraissent le jeudi dans le journal se trouvent souvent sur le site dès qu'elles sont déposées à la rédaction. Consultez-donc le site tous les soirs pour être le premier. Un autre avantage est qu'on peut être sûr qu'il s'agit d'annonces privées, alors que sur les autres sites, il y a beaucoup d'annonces gérées par des agences. Il n'y a donc **pas de frais d'agence**. Nombreuses sont les personnes, dans les promos précédentes, qui ont trouvé un logement grâce à ce site.

- www.seloger.fr

- www.paruvendu.fr

Faites le tour des boulangeries en dernier recours : on y trouve de temps en temps des annonces intéressantes sur le quartier.

Si vous cherchez un appartement à deux ou à plusieurs, attendez-vous à ce qu'on vous demande si vous êtes un couple. Si tel est le cas, demandez tout de suite si deux personnes du même sexe posent un problème : ainsi vous serez fixés. Demandez surtout dès le début s'il y a des chambres en enfilade (« Durchgangszimmer ») ! Parfois, il est même mieux de demander clairement, s'il faut passer par une pièce pour arriver à l'autre puisque quelques propriétaires vous proposeront quand même leur(s) chambre(s) en enfilade en les déclarant « indépendantes l'une de l'autre » à cause de la porte entre les deux. Veillez à ce que chacun ait un contrat de location sur lequel figure son nom. Ceci est absolument nécessaire pour bénéficier de la CAF.

Si vous portez votre candidature pour être locataire auprès d'une agence immobilière, vous devrez rendre votre dossier. Essayez de vous démarquer et préparez avec soin votre dossier (adresse en Allemagne/France, cursus, photo, bourse franco allemande, etc.).

Soyez prêt à tout un tas de papiers à remplir et à ce que l'on vous demande de payer le premier loyer et le dépôt de garantie tout de suite et par chèque ! C'est une des manières pour les bailleurs de s'assurer de votre fiabilité, surtout quand le cautionnement n'a pas encore été signé. Avant d'avoir une caution, le bailleur ne signera pas le contrat.

Il est quasiment impossible de trouver un appartement sans caution. Seule une personne qui gagne au moins **trois fois le montant de votre loyer** par mois pourra se porter caution pour vous, quelques agences exigent même quatre fois cette somme ! Doté des documents suivants, vous aurez déjà moins de mal :

- photocopie de la carte d'identité de cette personne.
- les trois dernières fiches de paie ou autre chose pour prouver ses revenus (fiches d'impôt, etc.).
- justificatif de taxe foncière (si la caution est propriétaire de son logement) / quittance de

loyer (pour les autres).

- ses coordonnées de banque sous forme de RIB (Relevé d'Identité Bancaire ou équivalent pour une caution allemande). Le RIB doit comporter l'adresse du client et de la banque, le numéro de compte et le numéro de banque, voire les numéros IBAN (International Bank Account Number) et BIC/SWIFT (Bank Identifier Code).
- une lettre de la personne précisant qu'elle est prête à se porter caution. (Ce n'est pas un cautionnement valable, mais il servira à montrer sa bonne volonté au bailleur). Dans la mesure du possible, faites vous accompagner par cette personne.

Souvent les propriétaires ne sont pas d'accord pour prendre une caution allemande. Alors, si vous connaissez quelqu'un en France qui pourrait se porter caution, demandez lui ! Cette personne peut alors demander une garantie identique de votre part (caution de vos parents / sûreté en forme de dépôt d'une somme sur un compte).
Cependant, ce n'est pas impossible de trouver un appart' avec une caution allemande, si celle-ci gagne bien sa vie. Il pourrait être utile d'aller voir l'agence personnellement pour leur donner le dossier.

Si vous n'avez pas de connaissances en France et si le propriétaire n'accepte pas les cautions étrangères, il existe aussi la caution bancaire (la banque garantira le paiement de vos loyers). Essayez de l'éviter, car il faudra bloquer une somme très importante (normalement 12 loyers ! ! !) sur un compte sans intérêts auprès d'une banque française pour la durée du cautionnement. Un cautionnement bancaire coûtera jusqu'à 2% de la somme bloquée.

Globalement, ne soyez donc pas surpris de devoir vous soumettre à des formalités beaucoup plus lourdes qu'à Cologne.

Lorsque vous avez trouvé un logement, vous serez obligés de conclure immédiatement une assurance logement ou multirisque qui vous protège en cas de dommages dans l'appartement. Les frais s'élèvent à EUR 45,00-90,00 par an, mais il y a une assurance pour la responsabilité civile (« allgemeine Haftpflichtversicherung ») inclue (parmi les assurances les moins chères se trouvent MAAF et la SMEREP).

CONTRAT D'ENTRETIEN

Souvent les contrats de bail contiennent une clause qui vous oblige à conclure un contrat avec une entreprise pour faire entretenir vos appareils à gaz (chaudières, etc.). Cela coûte à peu près EUR 100,00 par an. Il est d'ailleurs remarquable que cela ne couvre que les frais de déplacement et la manœuvre. Pour les coûts des pièces, vous pourrez demander à votre propriétaire, s'il y a encore une garantie. Alors à vous de voir si cela vaut le coût. Pourtant sachez que dans notre maîtrise il y a déjà eu plusieurs cas où les locataires ont dû payer des sommes importantes !

N’oubliez pas de conclure un contrat avec EDF ou GDF-Suez dès votre installation, vous risquez sinon de vous retrouver sans gaz, ni électricité ! Il suffit en général de connaître le nom de votre prédécesseur (ancien locataire de votre appartement – demandez à votre propriétaire), puis d’appeler l’agence EDF ou GDF-Suez pour leur indiquer le changement de locataire. Idem pour le contrat avec France Télécom ou tout autre opérateur de téléphonie.

Méfiez-vous des faux ramoneurs qui viennent parfois voir les nouveaux locataires. Il existe des dispositions légales prévoyant un nettoyage régulier des cheminées et des installations de gaz, mais n’acceptez aucun service sans contacter le bailleur avant (surtout si le ramoneur commence à vous menacer d’une sanction administrative !).

OUVRIR UN COMPTE, CHÈQUES ET TRANSFERT D’ARGENT

Il est fortement recommandé d’ouvrir un compte bancaire le plus tôt possible.

Le compte est nécessaire pour les virements bancaires de la CAF et pour régler les factures de télécom et EDF/GDF-Suez.

Amenez, comme toujours, carte d’identité, carte d’étudiant ou papier délivré par le Bureau 213 attestant que vous êtes étudiant à Paris 1 et un justificatif de domicile (facture de télécom ou EDF/GDF-Suez, qui peut être imprimée en ligne chez EDF si l’on dispose d’un « Espace Bleu-ciel ») et parfois le contrat de bail.

Attention : depuis peu la loi requiert pour l'ouverture d'un compte bancaire que vous délivriez un justificatif de domicile (facture de télécom ou de gaz/électricité). Or pour signer le bail, il faut malheureusement un compte bancaire. La situation est quelque peu paradoxale. Pour éviter toute contrariété, demandez à des amis, parents, ou gentils parrains ou marraines d'attester que vous habitez chez eux (attestation sur l’honneur d’hébergement) et amenez en plus un justificatif de domicile de leur part. Cette attestation sera valable le temps de régulariser votre situation. Une fois que vous aurez signé le bail, n'oubliez pas de notifier le changement d'adresse à la banque.
Demandez tout de suite des RIB (Relevés d’Identité Bancaire, qui peut lui aussi parfois être imprimable en ligne chez certaines banques qui proposent le service « internet banking »), dont

Veillez à respecter les limites de votre découvert : un seul chèque non couvert risque de déclencher des poursuites pénales (eh oui... surtout pour les étrangers...).

TRANSFERT DE VOS RESSOURCES DE L'ALLEMAGNE EN FRANCE

Méfiez-vous des virements "intereuropéens" : d'une part en Allemagne une « Euroüberweisung » coûte environ EUR 6,00 à 12,00, d'autre part, les banques françaises retiennent toujours - en plus - un forfait d'environ 12 Euros ! Retirer l'argent nécessaire de votre compte en Allemagne avec la carte de retrait EC pour ensuite le mettre sur votre compte en France coûte moins cher !

Avec une carte française (non EC), s'il s'agit d'un pays de la Zone Euro, le paiement est réalisé dans les mêmes conditions tarifaires que pour une opération identique effectuée en France (gratuitement). Pour plus d'informations : https://particuliers.societegenerale.fr/guide_essentiel_banque/utiliser_ses_moyens_paiement/partir_avec_sa_carte_a_etranger.html .

Nous vous incitons fortement à ouvrir un compte à la Société Générale !
En effet, cette banque a un accord avec le programme qui vous permettra de **gagner de l'argent lors de l´ouverture du compte** (environ **EUR 50,00**).
Pour profiter de cette offre, il faut que vous vous rendiez à la Société Générale, banque partenaire de la JPC, et située au 27, boulevard Saint Michel dans le 5ème arrondissement. Elle est située juste à côté de la Sorbonne et est ouverte le samedi. Cette offre vaut également dans toutes les agences des 5ème, 13ème et 14ème arrondissements. Pour **gagner l'argent**, précisez que vous ouvrez le compte dans le cadre du partenariat avec la JPC, association étudiante franco-allemande. (**Reportez-vous à la brochure qui vous est envoyée séparément sur demande et que trouverez sous l'adresse http://www.juristespariscologne.fr/ !**).

Vous trouverez aussi les autres offres estudiantines de la Société Générale sous le lien suivant : https://www.particuliers.societegenerale.fr/moins_de_30_ans/etudiant.html .

TRANSPORTS

Le « Semesterticket » n'existe malheureusement pas à Paris en tant que tel… Il existe une carte de la RATP appelée « IMAGINE R », payable en 9 mensualités ou en une fois (à environ EUR 300,00) et valable 13 mois lors du tout premier abonnement. Elle permet de vous balader dans tous les transports urbains de Paris intra-muros (zones 1 et 2) en

semaine et dans toute l'Ile-de-France les week-ends et jours fériés, durant les vacances scolaires et du 1er juillet au 31 août Si vous choisissez d'habiter dans la banlieue moins proche, il faudra prendre une carte dont la zone est plus étendue (jusqu'à zone 6). Vous obtiendrez le formulaire de demande dans n'importe quel guichet RATP des stations de métro. La demande met au minimum trois semaines à être traitée, et il est donc conseillé d'envoyer les documents le plus tôt possible (sachant qu'il est possible de choisir à quelle date l'abonnement débute). Vous aller avoir besoin pour ce formulaire du tampon de l'université ou d'un certificat de scolarité. Il est possible d'en demander un au DFM-Büro, pour pouvoir s'y prendre le plus tôt possible. Pendant le temps d'attente, vous pourrez vous acheter les forfaits Navigo hebdomadaires (19.15€) ou mensuels (62,90€) ; lors du premier achat, il vous sera demandé d'acheter la carte, mais si vous fournissez un justificatif de logement en Ile-de-France, elle sera gratuite.

Les tickets de métro coûtent moins cher qu'à Cologne, mais il est vraiment plus avantageux d'acheter une carte, sauf si l'on ne compte pas prendre les transports en commun régulièrement (Prix d'un ticket à l'unité à partir de juillet 2010 : EUR 1,70 / Prix d'un carnet de 10 tickets : EUR 12,00).

Lors de vos déplacements à Paris n'oubliez pas l'existence des bus : les lignes sont bien développées, et parfois cela vous fait gagner du temps (les plans de bus/métro/RER peuvent être obtenus gratuitement auprès des guichets de métro). Le Panthéon (la « fac » !) en particulier est bien desservi par les bus (le 84 et 89 vous amènent juste devant et d'autres bus comme le 63, 86, 87, 82, 85, 47, 27, 21 et 38 vous amènent à 5 minutes).

Enfin n'oubliez pas les « noctiliens », qui pourraient s'avérer utiles si vous sortez tard et n'arrivez pas à prendre le dernier métro (1h du matin en semaine et 2h le weekend), puisque le métro parisien ne fonctionne à notre grand regret pas toute la nuit.

Pour souscrire une carte ImagineR : www.imagine-r.com/forfait/souscrire.aspx .

Pour toute information sur les travaux, horaires, etc. : www.ratp.fr/ .

Pour les plus courageux et/ou les plus économes, sachez qu'un système de vélos utilisable par tous existe : le « Vélib' » ! EUR 1,00 la journée, EUR 5,00 la semaine ou EUR 30,00 l'année vous permettent de retirer un vélo à l'une des très nombreuses bornes. La première demi-heure est gratuite (en tant qu'étudiant, vous bénéficiez d'un quart d'heure en plus, soit 45 minutes de gratuité en tout et pour tout) et il faut rajouter EUR 1,00 par demi-heure supplémentaire. Attention cependant à avoir la caution nécessaire sur la carte bleue si vous n'êtes pas abonnés (à peu près EUR 130,00) sinon vous ne pourrez pas retirer de vélo. L'abonnement se fait grâce à la carte Imagine'R si vous en possédez déjà une. A noter : une très forte réduction est proposée aux étudiants boursiers.

Se balader à Paris en vélo est très agréable. Les pistes cyclables sont de plus en plus nombreuses et les vélos sont protégés des voitures par les couloirs de bus. Les bus conduisent très bien et ne sont pas dangereux pour les vélos. Il faut cependant faire attention aux taxis, bons conducteurs mais bien plus impulsifs !

AIDE PERSONNALISEE AU LOGEMENT (APL)

Il s'agit d'une aide financière **attribuée à tous les étudiants** résidant en France. Pour la recevoir le plus vite possible veuillez consulter le site de la CAF (Caisse des Allocations Familiales / www.caf.fr).

L'allocation varie en fonction de votre loyer et de vos revenus de l'année précédente (2011 si vous faites la demande en 2012), mais elle ne varie pas en fonction du revenu de vos parents.

Le montant maximal est d'environ EUR/mois 200,00. Attention : Si votre appartement est meublé ou si vous habitez en colocation le montant maximal est environ EUR 80,00 ! Pour connaître le montant de l'APL à laquelle vous aurez droit, faites une simulation sur le site internet.

Remplissez les formulaires et imprimez-les sur Internet, ou adressez-vous à la CAF responsable de votre arrondissement : www.caf.fr/wps/portal/votrecaf/jechercheunecaf .

Les documents nécessaires :

- le formulaire de la CAF rempli
- une copie d'une pièce d'identité
- une copie de la carte d'étudiant
- un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- une copie de votre contrat de bail
- un justificatif de domicile (facture EDF/GDF-Suez, télécom, assurance, etc.)
- votre première quittance de loyer (≠ facture), même informelle de votre bailleur**.** Vous devrez indiquer vos revenus de l'année précédente. Le seuil pour obtenir le montant maximal est d'environ EUR 3350,00. Vous devez remplir une « déclaration sur l'honneur » de vos revenus.

L'allocation peut mettre un certain temps à être versée. Si elle n'arrive pas le premier mois, la CAF vous versera tout ce qui vous est dû en même temps.

INSCRIPTION À PARIS I PANTHÉON-SORBONNE

La procédure n'est pas la même pour les inscrits du côté allemand et du côté français

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE POUR LES ALLEMANDS :

Vous devez d'abord passer au Bureau 213 (12, Place du Panthéon, 75005 Paris, 01 44 07 79 65/66) pour retirer votre convocation auprès de Mme Moulinet. Faites-lui du charme, elle vous aimera le reste de l'année !

Ensuite, il faut aller devant le Centre Pierre-Mendès France (90, rue Tolbiac, 75013 Paris, Métros

Tolbiac ou Olympiades). Essayez d'arriver **tôt** afin d'éviter d'attendre une **éternité**.

Pour l'inscription vous devez présenter :

- la convocation (original + une photocopie)
- une pièce d'identité
- deux photos d'identité (pas de photocopie)
- l'original de votre baccalauréat avec relevé de notes tamponné ou Abiturzeugnis (mais attention : essayez de ne donner qu'une beglaubigte Kopie, car il y a des idiots qui tamponnent l'original de votre « Abiturzeugnis » !)
- la carte européenne d'assurance maladie (originale + une photocopie)
- pour ceux qui disposent d'une « Privatversicherung » (+ « Zusatzversicherung ») doivent s'adresser à leur assurance pour obtenir une attestation de leur affiliation traduite en français, car en France on parle français et puis c'est tout.
- le « Studentenausweis » du « Wintersemester » pour ne pas payer les frais universitaires en France

Amenez votre chéquier (ou un chèque pré-signé d'un ami), parce que tous les frais ne peuvent pas être payés en espèces (**pour les Allemands tout est gratuit !**).

Il est possible de se faire représenter à l'inscription. Le mandataire doit présenter les pièces énumérées ci-dessus ainsi qu'une autorisation informelle / mandat.

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE POUR LES FRANCAIS :

L'inscription se fait en ligne sur www.univ-paris1.fr, « étudiant », « se réinscrire à Paris 1 ».

POUR TOUS :

Vous devrez ensuite vous rendre à une date indiquée par le Bureau 213 à l'inscription pédagogique qui vous donnera l'heure de vos TD (Travaux Dirigés = « AG »).

INSCRIPTION AUX BIBLIOTHÈQUES

Ne quittez jamais la maison sans votre justificatif de domicile (une facture EDF par exemple, comme indiqué plus haut) ! ! ! Accompagné de photos, de la carte d'identité et de la carte d'étudiant, il vous permettra de vous inscrire aux bibliothèques juridiques suivantes :

Pierre-Mendès France (PMF) (90, rue de Tolbiac, 75013 Paris, 5ème étage) ;

Cujas (en face de la Fac de Droit) : Vous y trouvez tout. Il est indispensable d'y être inscrit pour pouvoir accéder à la base de données de Cujas à distance (vous vous en féliciterez lorsque vous plancherez sur vos dissertations et commentaires !) **Attention :** les inscriptions ne peuvent se faire sur place qu'en début d'année universitaire. Après, c'est par correspondance, et c'est long… ;

Ste Geneviève (BSG) (en face de la Fac) : Ambiance 19ème siècle, mais queue interminable ;

Bibliothèque Sainte Barbe (BSB) (4, rue Valette, 75005 Paris) : plus récente mais surpeuplée l'après-midi et surtout en période de révision ;

Bibliothèque Nationale de France (BNF) : pour ceux qui doivent bosser le dimanche (et oui, ça arrive !) elle est ouverte jusqu'à 19 h (carte de lecteur à EUR/an 15,00, mais aucune file d´attente) ;

Beaubourg : est également ouverte le dimanche et jusqu'à 22 h mais est fermée le mardi et n'ouvre sinon qu'à midi.

Vous pouvez emprunter des manuels dans la plupart des bibliothèques à condition d'avoir amené un justificatif de domicile, mais attention aux pénalités de retard !

De nombreuses revues juridiques sont aussi proposées par l'Université via le site « Domino », accessible à partir de l'ENT (Espace Numérique de Travail ==> https://cas.univ-paris1.fr/cas/login?service=https://esup.univ-paris1.fr/Login). Les codes d'accès sont ceux de votre boîte mail « malix » (n° INE et mot de passe). Vous apprendrez rapidement à vous servir de ces outils, surtout quand vos notes y seront publiées en fin de semestre…

ACTIVITÉS CULTURELLES, UNIVERSITAIRES ET BONIFICATION

La faculté de Droit vous offre la possibilité de participer à un enseignement sportif, une chorale, un orchestre, des cours de théâtre, etc. ou de suivre des cours de langues (anglais, espagnol, russe juridiques).
Si vous participez à ces activités, cet engagement vous vaudra quelques dixièmes de points de bonification dans le calcul de la note/moyenne à la fin de chaque semestre et donc de l'année à Paris.
Vous pouvez choisir deux activités pour obtenir un bonus : le couplage langue/musique, sport/musique ou encore langue/sport est tout à fait possible. On ne peut cependant pas faire comptabiliser deux cours de sports. Il est néanmoins possible de choisir un cours de sport qui ne comptera pas en bonus, mais sera qualifié de « formation personnelle ». Les cours de sport sont totalement gratuits.
Les points entre 10 et 20 obtenus dans ces activités permettent de calculer le bonus qui sera additionné à votre moyenne (**ce qui peut sauver le semestre ou permettre l'obtention d'une mention**). Le bonus maximum par activité supplémentaire est de 0,5 points si on a 20/20 et le bonus maximum cumulé de toutes les activités supplémentaires est aussi de 0,5.

Exemple : Tartempion est triste car il a 9,7 de moyenne et risque de redoubler ! Mais Tartempion a fait du sport (15/20) et une langue (17/20). Il cumule donc 0,25 + 0.35 points = 0.60 points, soit plus que le maximum autorisé de 0.50 points. Sa moyenne sera donc de 9,7 + 0,5 = 10,2 points, ce qui lui permet de ne plus devoir pleurer !

Les **inscriptions** ont lieu désormais uniquement sur internet (à consulter : http://uefaps.univ-paris1.fr/), mais il se peut que vous deviez attendre votre « inscription pédagogique » qui fixe l'horaire des TDs et assure que vous ayez vraiment la plage horaire disponible pour participer à ces

activités. Mais si vous avez le temps, tentez votre chance avant l'inscription pédagogique car beaucoup de cours sont complets dès début octobre, donc avant l'inscription pédagogique des étudiants en droit « normaux » de novembre.

Ceux qui sont inscrits pour la première fois à Paris I, en théorie, et ceux qui veulent faire du sport, de toute façon, ont besoin de l'examen médical. Prenez donc rendez-vous très tôt à Tolbiac (Bureau A-402) ou chez n'importe quel autre médecin (EUR/consultation 23,00 environ). Il est utile d'amener son carnet de vaccination pour la consultation.

De nombreux étudiants du DFM ont opté par le passé pour un cours de droit anglo-saxon nommé DULA (2h/semaine). Ce dernier compte aussi comme Bonus, mais on vous délivrera également à la fin des deux ans et à la suite d'un petit examen final, un diplôme en droit anglo-saxon. Quant à sa valeur effective, on ne peut vraiment se prononcer, mais les cours sont ludiques et vous permettent d'obtenir de bonnes notes sans avoir à fournir un travail dingue (petits exposés, participation orale et petit examen à la fin de chaque semestre).
Pour plus d'information : http://www.univ-paris1.fr/ws/ws.php?_cmd=getFormation&_oid=UP1-PROG20550&_redirect=voir_presentation_diplome&_lang=fr-FR

ALLEMAND MALADE À PARIS

Procurez-vous la carte européenne d'Assurance Maladie. Nominative et individuelle - même les enfants doivent posséder la leur - la carte européenne d'Assurance Maladie atteste de vos droits à l'Assurance Maladie et permet la prise en charge de vos soins en Europe. Pour obtenir votre carte adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie allemande au moins deux semaines avant votre départ. Vous n'avez aucun document à fournir. Si votre départ a lieu dans moins de quinze jours, votre caisse d'Assurance Maladie peut vous fournir un certificat provisoire de remplacement qui atteste de vos droits. Il est valable trois mois et vous pourrez l'utiliser en attendant de recevoir votre carte. Votre carte est valable un an. En cas de perte ou de vol, informez votre caisse d'Assurance Maladie et adressez-vous à l'organisme compétent du pays dans lequel vous vous trouvez.

Chez le médecin, le pharmacien et dans les hôpitaux du service public, présentez votre carte ou votre certificat provisoire. La règle est que grâce à votre carte, vos frais médicaux sont pris en charge dans les mêmes conditions que pour les assurés du pays qui vous accueille. Cependant, certains semblent avoir eu quelques problèmes, alors avant de partir renseignez-vous sur les modalités de remboursement auprès de votre organisme.

FAIRE DES ÉCONOMIES

Il est inutile d'acheter les Codes à l'avance. Les nouvelles éditions (utiles car à jour au niveau de la

jurisprudence et des réformes) sortent en octobre.

Les librairies vous proposent des réductions pour les commandes de groupes. La librairie Dalloz (rue Soufflot, 75005 Paris) propose 10% de réduction pour une commande de plus de 10 livres. Si l'on vient seul, on obtient 5% avec la carte d'étudiant. Profitez-en, car les livres sont vraiment chers !

Concernant le choix des manuels vous recevrez des propositions de la part des professeurs et des chargés de TD. Fiez-vous en outre aux expériences de vos prédécesseurs !
À Paris, vous pouvez aussi acheter des manuels d'occasion chez Gibert Joseph et Gibert Jeune (les deux situés boulevard Saint Michel). On trouve souvent l'édition précédente à un tiers du prix initial.

Une autre possibilité est de racheter les ouvrages aux anciens ou de répondre à des annonces d'étudiants qui vendent leurs livres.

On peut également travailler sur des ouvrages régulièrement empruntés en bibliothèque.

Attention cependant à toujours travailler avec un manuel à jour de toutes les réformes importantes. Dans cette optique, il est presque « obligatoire » d'avoir le dernier Code des Sociétés paru même s'il coûte EUR 76,00 !

PHOTOS D'IDENTITÉ

Ne vous déplacez jamais sans réserve de photos d'identité ! Vous en aurez souvent besoin (au moins une vingtaine : Inscription pédagogique, chargés de TD, sport, etc.). Beaucoup de « copyshops » proposent de multiplier vos photos d'identité en photocopie couleur ou même sur papier photo et autocollant (environ EUR 4,50 pour 40 photocopies couleurs). Nous ne pouvons que vivement vous conseiller d'en profiter, car on peut y gagner beaucoup de temps et d'argent. Dans la plupart des cas, on acceptera aussi bien ces photocopies, mais pour les démarches administratives, il vous faudra parfois de vraies photos.

–

Il y en a partout autour de la fac, mais faites attention, les prix varient beaucoup (EUR/copie 0,05-1,50) ! Nous vous conseillons le « copyshop » rue Valette en face de la BSB à coté du Panthéon.

Vous avez droit à un accès Internet gratuit à la fac à droite au premier étage dans la Cour du Panthéon, ouvert de 9h à 19h en semaine et de 9h à 12h30 le samedi.

Forfaits combinant téléphone, internet et télévision :

Il existe chez les quatre opérateurs les plus importants (Bouygues Télécom, Orange, Free et SFR) ainsi que chez d'autres plus petits des offres couplant téléphone portable, fixe, internet illimité et télévision. Cela peut s'avérer rentable. Attention quand vous vous engagez à prendre un forfait à le prendre bien en votre nom pour pouvoir le résilier « außerordentlich » si vous repartez à l'étranger alors que le contrat est encore en cours et ne pas avoir à payer jusqu'à la fin. Pensez aussi à demander si votre immeuble est équipé de la fibre optique, ce qui permet, en prenant un forfait adapté, de bénéficier d'une connexion extrêmement rapide.

Free est pour le moment à déconseiller en ce qui concerne les téléphones portables, car il rencontre actuellement de nombreuses difficultés techniques, qui rendent parfois les appels difficiles entre 18h et 20 h.

Le CROUS propose, dans ses restos U, des repas coûtant environ 3 €. Le choix n'est pas grand, mais la nourriture est loin d'être mauvaise. Plus d'infos ici : http://www.crous-paris.fr/article.asp?idcat=AAA . Les trois restaurants les plus proches de la fac sont Port-Royal, Odéon, et Mabillon qui vient d'être rénové.

Nous vous invitons aussi à découvrir les nombreux endroits où l'on peut manger dans le quartier latin ! Beaucoup d'étudiants apprécient le café « Croc Fac », situé juste derrière le bâtiment du Panthéon. On peut y manger ou y boire un café à des prix très raisonnables.

LOISIRS

Pour commencer quelques sites internet qui pourraient s'avérer utiles :
spectacles.premiere.fr/pariscope
www.infoconcert.com
www.telerama.fr/
www.paris.fr/portail/loisirs/Portal.lut
www.cityvox.fr/agenda_paris/Agenda
www.parisinfo.com/
www.mylittleparis.com/ (le site des petits bons plans en avant-première, surtout pour les filles !)

Paris offre un choix très considérable en musées de toutes sortes. Il y en a pour tous les goûts. Chaque musée a un site internet qui donne tous les renseignements sur les expositions temporaires du moment et à venir. Quand vous avez un moment de libre allez les consulter. Les expositions les plus « importantes » font également l'objet d'une grande couverture publicitaire (abribus, panneaux d'affichages, publicité télévisées...). De plus, de nombreux musées sont gratuits pour les moins de 26 ans possédant la nationalité d'un pays de l'UE. Vous en trouverez la liste ici : http://www.tout-

paris.org/musees-monuments-gratuits-moins-26-ans-1478 .

Il y en a au moins une dans chaque arrondissement et l'entrée ne coûte généralement pas plus de EUR 2,00 en tarif étudiant. Vous trouverez la liste complète sur le site de la Mairie de Paris : www.paris.fr/loisirs/paris-loisirs/piscines/p152 .

Une piscine particulièrement appréciée par le DFM est la piscine Pontoise (19 rue de Pontoise, 75005 Paris) qui est à 10 minutes du Panthéon et a plus de charme que la piscine municipale de base.

Beaucoup d'allemands ont profité du fait qu'un abonnement à *Fitness First* était moins cher en Allemagne pour s'inscrire et pouvoir fréquenter les studios ici à Paris. La plupart des clubs offrent en tout cas des réductions étudiantes.

Là encore, en tant qu'étudiant, vous aurez droit à des réductions. Vous pourrez prendre des abonnements en tarif réduit ou même acheter des places une par une, qui coûteront beaucoup moins cher que le tarif normal. Notamment la Comédie Française et le théâtre du Rond-Point proposent des billets à des tarifs très intéressant. Les Opéras Garnier et Bastille proposent aussi des tarifs étudiants ou réduits. Le théâtre Odéon se trouve à 10 minutes de la fac et propose également des abonnements annuels très intéressant !

Les films sont souvent joués en version originale (pas de panique pour les ennemis des sous-titres, on trouve également des salles qui jouent les films doublés). Si vous êtes férus de cinéma, renseignez vous sur les cartes « cinéma illimité » en allant sur les sites suivants : www.cinemasgaumontpathe.com/lepass/ ou www.ugc.fr/typepage.do?alias=carteugcillimite. Certains cinémas (l'UGC Bercy et le MK2 Bibliothèque notamment) proposent des tarifs à moins de 5 € pour les moins de 26 ans.

Il y en a au moins une par arrondissement et leurs collections sont riches. L'inscription se fait sur présentation d'une pièce d'identité et vaut pour l'ensemble du réseau. Elle est gratuite, sauf si l'on souhaite emprunter des CD ou des DVD.

Il existe également un réseau de bibliothèques spécialisées, auxquelles on accède au moyen d'une seconde carte, elle aussi gratuite. L'une d'entre-elles est la bibliothèque de l'Hôtel de Ville, peu fréquentée, et proposant une ambiance propice aux révisions.

Plus d'informations à l'adresse suivante : http://b14-sigbermes.apps.paris.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=general_portal.xml

Quelques adresses appréciées de bars près de la fac :

Le Bombardier : QG pour les réunions inter-promo, post-WEI, post-partiel, etc. (2, Place du Panthéon).
Le Caveau de la Huchette : petit bar jazz, où l'on peut venir écouter de bons concerts et danser entouré de couples de tous âges. (5, rue de la Huchette, 75006 Paris).
Le Dix bar : bar à sangria à Saint-Germain-des-Prés qui existe « depuis toujours », fréquenté surtout par des étudiants en lettres et histoire (10, rue de l'Odéon, 75006 Paris).
L'Urgence bar : on boit son cocktail dans des biberons dans un décor un peu particulier d'hôpital mais c'est une expérience (45, rue M. le Prince, 75006 Paris).
Le Pub Saint-Germain : bar tendance, très animé et incontournable, vous pourrez y gouter de bons cocktails (17, rue de l'ancienne comédie, 75006 Paris).
Le 19 rue Mazarine : bar branché parisien, un peu « hype », vous y trouverez l'un des meilleurs cocktails de Paris, mixé avec amour, sur fond de music mixée elle aussi avec goût dans un décor tamisé et cosy (19, rue Mazarine, 75006 Paris).

Il y a pleins d'autres bars et boîtes que ceux-ci qui sont donnés à titre d'exemples, mais à vous de découvrir les autres !

Les petites boutiques :
Le quartier à recommander serait le marais. On y trouve de nombreuses marques françaises telles que Sandro, Maje, Les Petites, Comptoir des Cotonniers, Scarlet Roos, etc. Vous trouverez également ces boutiques dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés ainsi que de nombreuses enseignes de luxe.

Le « high street shopping» :
La rue de Rennes s'y prête bien. On y trouve toutes les grandes enseignes comme H&M, Zara, Mango, André, etc. Ou classiquement, la rue de Rivoli jouxtant le forum des halles (à fréquenter en semaine, car bondé le week-end…)

Les stocks :

On les trouve dans tout Paris, mais ils sont plus nombreux dans certains quartiers : Rue d'Alésia on trouve par exemple les stocks Sud Express, Sonia Rykiel, Sinéquanone et Cacharel. Voici une liste plus complète : www.stylistic.fr/?s=stocks .

INFORMATIONS SUR LA MAÎTRISE FRANCO-ALLEMANDE (MFA)

Pour trouver les infos sur la maîtrise, emplois du temps etc. rendez-vous au 2ème étage au Panthéon. Le « schwarzes Brett » se trouve tout de suite à gauche en face du bureau 208. Un autre tableau du service de planning (changements de salle, absences des profs etc.) se trouve au sous-sol.

NOS ADRESSES

Juristes des Universités de **P**aris I et de **C**ologne (JPC)
Bureau 213, 2ème étage
12, place du Panthéon
F-75231 Paris cedex 05

Homepage / Page web : www.juristespariscologne.fr

Page Facebook : https://www.facebook.com/pages/JPC-Association-des-juristes-ParisCologne/127757353911438

Courriel / Email : info@juristespariscologne.fr